

votre piscine est aussi la mienne

Entrez toujours propre dans l'eau !

L'hygiène des baigneurs est le facteur clé de la qualité sanitaire de la piscine.

Des gestes simples feront de vous un baigneur responsable :

- > je ne vais pas à la piscine si je suis **malade ou porteur de plaies apparentes**
- > **j'apporte** un maillot de bain propre, un bonnet, une serviette et des produits d'hygiène
- > je vais aux **toilettes**
- > je prends une **douche savonnée** avant d'aller ou de retourner dans un bassin
- > je passe **systématiquement** dans le pédiluve
- > je **ne mange pas** au bord du bassin

L'eau des bassins est contrôlée
par l'Agence régionale de santé.
Les résultats sont affichés dans
l'établissement et également
consultables sur Internet.



ars
Agence Régionale de Santé
Provence-Alpes
Côte d'Azur
www.paca.ars.sante.fr